

Cartopac 71

Vous avez besoin d'un appui dans votre déclaration graphique de la PAC.

Notre réponse

Nous vous accompagnons dans votre démarche et vous constituons un socle cartographique et des données valorisées, réutilisables à tout moment.

Pour qui ?

► Agriculteurs et viticulteurs du département

Les +

► Les données saisies sont directement intégrables dans vos logiciels de gestion du parcellaire les plus courants (Planfum71, Cartociel, IsaPlan)

► Un site Internet cartographique vous permet l'accès à votre dossier et à une gamme d'outils pour la gestion de votre exploitation

A noter

- Cartopac71, une initiative soutenue par la Direction Départementale des Territoires 71 (DDT)
- Tarifs et conditions de vente sur demande

Notre prestation

- Un service complet avec :
 - l'intégration des îlots AUP/DDT de 2011,
 - la mise à jour des îlots 2012, des parcelles culturales (assolement 2012 complet), du dessin des contrats PHAE et MAE,
 - l'impression des îlots 2012 et récapitulatif parcellaire et du S2 jaune.
 - la télédéclaration sur www.telepac.agriculture.gouv.fr.

Nos engagements

- Vos éléments cartographiques et vos données sont valorisées dans le cadre du conseil personnalisé pour le raisonnement de la fertilisation à travers notre offre : plan de fumure, plan d'épandage, prestation Planfum71, abonnement à MesP@rcelles.
- Réalisation de la prestation lors d'un rendez vous d'une à deux heures, en fonction de la taille de l'exploitation.

Contacts



Franck RICHARD
Responsable du pôle Gestion de l'espace
Tél. : 03 85 29 55 58
Fax : 03 85 29 56 77
frichard@sl.chambagri.fr